Musicologie et histoire du théâtre musical

Titre conféré
Bachelor of Arts

Langues d'études
Etudes en deux langues, en français et allemand

Début des études
Les études peuvent débuter au semestre d'automne (septembre) ou au semestre de printemps (février).

Accès à des études de niveau supérieur
Master

Ce programme de bachelor propose une formation en musicologie principalement centrée sur la musique occidentale du Moyen Âge à nos jours. L'enseignement repose sur les orientations les plus récentes de la discipline. Le programme assure un apprentissage progressif des connaissances (historiques, méthodologiques, techniques) et favorise ledéveloppement tant de l'argumentation orale et écrite que de la vulgarisation du savoir. Il se caractérise par une forte perspective interdisciplinaire grâce à l'approfondissement des rapports que la musique entretient avec les codes d'autres formes d'expression et de son rôle dans des systèmes complexes comme l'opéra ou le cinéma. En outre, des cours spécifiques portant sur la communication musicologique, l'histoire et la critique de l'exécution musicale, les notations anciennes et la production d'éditions musicales permettent d'acquérir des compétences essentielles pour de nombreux débouchés professionnels.

Profil du programme d'études

Le programme d'études fournit les compétences indispensables au métier de musicologue:

– il sert à acquérir des connaissances historiques, esthétiques et analytiques tant générales qu'approfondies concernant des sujets monographiques variés;
– il permet d'apprendre à réfléchir, de manière argumentée, au rôle de la musique dans les cultures du passé et du présent;
– il développe des compétences spécifiques dans le domaine des relations entre la musique et le visuel, qui sont indispensables à l'enseignement et à tous les métiers liés à la vulgarisation de la musique;
– grâce à différents modes d'évaluation, il favorise l'apprentissage tant de l'argumentation scientifique orale et écrite que de la vulgarisation du savoir.

Profil fribourgeois
L'enseignement de la discipline à l'Université de Fribourg – le plus ancien de Suisse et l'un des premiers mis sur pied en Europe – se distingue par son caractère international et sa perspective interdisciplinaire. Il privilégie notamment l'étude de la musique en tant que langage, de ses rapports avec les codes d'autres formes d'expression, le rôle qu'elle tient dans des systèmes complexes comme l'opéra, la liturgie, le cinéma, la diffusion visuelle de la musique dans les sociétés contemporaines.

Le Département de musicologie de l'Université de Fribourg est, en outre, un centre de recherche des plus actifs aux niveaux national et européen.

Une partie des unités d'enseignement peut être suivie dans les Universités de Berne et de Neuchâtel en vertu de la convention entre les Universités de Berne, Neuchâtel et Fribourg (BeNeFri) ou dans le cadre de la mobilité nationale (Swiss Mobility) ou internationale (SEMP, ISEP, PÉÉ Québec).

Les étudiantes et étudiants sont aussi invités à suivre les activités de recherche et de vulgarisation organisées par le Département: colloques, conférences, concerts et opéras commentés, Ciné-club, etc.

Objectifs de formation et débouchés
Le public cible est formé de personnes souhaitant accomplir une carrière dans des institutions musicales, dans la vulgarisation musicale, dans l'enseignement ou dans la recherche académique. Certains des débouchés professionnels nécessitent un programme de master ultérieur à 90 ou à 30 crédits ECTS (métiers de la recherche et de la culture, de l'enseignement).
Un aperçu des perspectives professionnelles possibles est donné dans la liste suivante:

- Enseignement (gymnase/collège/lycée; Hautes Écoles de Musique, branche histoire de la musique);
- Journalisme et médiation culturelle (radio; presse écrite; télévision; internet; institutions musicales et culturelles);
- Gestion et conservation des sources musicales et audiovisuelles (archives musicales; bibliothèques musicales et collections musicales des bibliothèques généralistes; collections musicales des musées historiques; musées spécialisés; archives sonores; Répertoire International des Sources Musicales);
- Organisation et administration culturelle (sociétés de concerts; orchestres; festivals; organisations soutenant la musique, par ex. SUISA ou ProHelvetia);
- Edition musicale et musicologique (maisons d'éditions musicales; revues scientifiques en musicologie; humanités numériques; labels discographiques);
- Carrière musicale ou scénique (en complément d'études dans une Haute École de Musique);
- Recherche et carrière académique (Fonds National Suisse; Universités; Hautes Écoles de Musique; institutions internationales).

Organisation des études

Structure des études

120 crédits ECTS + 60 crédits ECTS dans un programme d'études secondaires au choix, 6 semestres

Plan d'études

https://studies.unifr.ch/go/p

Admission

Les **diplômes suisses de fin d'études** suivants permettent une **admission dans les voies d'études de bachelor** à l'Université de Fribourg:

- Certificat de maturité gymnasiale ou maturités gymnasiales cantonales reconnues par la Confédération
- Maturité professionnelle ou spécialisée + certificat d'examen complémentaire de la Commission suisse de maturité (passerelle)
- Diplôme de bachelor d'une haute école universitaire, d'une haute école spécialisée reconnue (HES) ou d'une haute école pédagogique (HEP)

La **liste de tous les autres diplômes suisses reconnus** peut être consultée sur le site web de swissuniversities: https://studies.unifr.ch/go/fr-admission-swisscertificates

Pour être reconnus, **les diplômes étrangers de fin d'études** doivent être équivalents, pour l'essentiel, à une maturité gymnasiale suisse; ils doivent être de formation générale. Un diplôme d'études secondaires supérieures est considéré de formation générale si, entre autres, il porte sur six branches d'enseignement suivies en continu pendant les trois dernières années selon la liste suivante:

1. Langue d'enseignement (de l'école)
2. Deuxième langue (langue étrangère)
3. Mathématiques
4. Sciences naturelles (biologie ou chimie ou physique)
5. Sciences humaines et sociales (géographie ou histoire ou économie/droit)
6. Branche à choix (informatique ou philosophie ou une langue supplémentaire ou une branche parmi les branches 4 ou 5)

Les exigences générales d'**admission dans les voies d'études de bachelor** à l'Université de Fribourg pour les diplômes étrangers de fin d'études ainsi que les **conditions d'admission spécifiques pour chaque pays** peuvent être trouvées sur le site web de swissuniversities: https://studies.unifr.ch/go/fr-admission-countries
De plus, les titulaires d'un diplôme de fin d'études étranger doivent apporter **la preuve de compétences linguistiques suffisantes en français ou en allemand**.
Toutes les directives peuvent être consultées sous: https://studies.unifr.ch/go/adm-guidelines

L'évaluation de diplômes étrangers de fin d'études se base sur les «Recommandations pour l'évaluation des certificats de fin d'études secondaires étrangers» adoptées par la Chambre des hautes écoles universitaires de swissuniversities le 21.11.2024 (https://studies.unifr.ch/go/swissuniversities24fr). Les conditions d'admission ne sont valables que pour l'année académique respective. Le Rectorat de l'Université de Fribourg se réserve le droit de les modifier à tout instant.

Variantes

Est également offert en tant que programme d'études secondaires (60/30 crédits ECTS).

Contact

Faculté des lettres et des sciences humaines
Département de musicologie
Isabelle Haldemann
isabelle.haldemann@unifr.ch
http://studies.unifr.ch/go/fr-musicology